



PUBLIE LE 15 JUL. 2026

Accusé de réception en préfecture
076-217605401-20260625-115678-DE-1-1
Date de télétransmission : 09/07/2026
Date de réception préfecture : 09/07/2026

VILLE DE ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 JUIN 2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

2 / APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET ANNEXE DE L'ETINCELLE POUR L'EXERCICE 2025

PRESENTS : M. Nicolas MAYER-ROSSIGNOL (absent de 15 h 41 à 16 h 40), Maire,

Mme Marie-Andrée MALLEVILLE (représentée par Mme Benjamine DUCERF après son départ de la séance à 17 h 47), M. Jean-Michel BEREGOVOY, Mme Zohra AMIMI, M. Kader CHEKHEMANI (représenté par M. Mohamed BERBRA après son départ de la séance à 21 h 35), Mme Fatima EL KHILI, M. Manuel LABBÉ (représenté par Mme Clémentine LE DUEY de 15 h 42 à 17 h 30 et après son départ de la séance à 18 h 26), Mme Elizabeth LABAYE, M. Stéphane MARTOT, Mme Hélène MICHOT, M. Adrien NAIZET, Mme Sonia TLICH, M. Nicolas ZUILI, Mme Pascale SEUX, M. Valentin RASSE-LAMBRECQ, Adjoints au Maire,

Mme Annie BOULON-FAHMY (représentée par Mme Zohra AMIMI après son départ de la séance à 18 h 06), M. Mohamed BERBRA (représenté par M. Kader CHEKHEMANI avant son arrivée en séance à 14 h 25), M. Yves SORET, M. Patrick LE BONNIEC (absent de 18 h 26 à 18 h 39), M. Matthieu de MONTCHALIN (représenté par M. Yves SORET jusqu'à son arrivée en séance à 14 h 13 et après son départ de la séance à 15 h 41), Mme Elise BOQUIÉ, Mme Florence HEROUIN-LEAUTEY (représentée par M. Adrien NAIZET entre 14 h 48 et 14 h 52 et après son départ de la séance à 16 h 59), Mme Benjamine DUCERF, M. Ludovic DELESQUE, M. Kalminthe GOMIS, M. Abdelkrim MARCHANI, Mme Juliette BIVILLE, M. Thibaut DROUET (représenté par M. Ludovic DELESQUE après son départ de la séance à 22 h 27), Mme Gaëlle SILVESTRE, M. Hakim SALAH, M. Frédéric CHANU, Mme Juliana VIENNE, M. Dorian JUSTIN (représenté par M. Jean-Michel BEREGOVOY après son départ de la séance à 19 h 21), Mme Caroline MENDY, Mme Clémentine LE DUEY, Mme Agathe SAMSON (représentée par Mme Caroline MENDY de 19 h 10 à 19 h 34), M. Imed TABACHI, Mme Marie-Hélène ROUX, Mme Hayet ZERGUI, M. Dimitri DENEUVE, M. Benoît ROUSSET, Mme Marine CARON, Mme Florence BRUDEY, M. Julien VANHEE, M. Maxime DA SILVA, Mme Elsa MOUTET (représentée par M. Maxime DA SILVA après son départ de la séance à 17 h 13), M. Pierre-Antoine SPRIMONT, M. Grégoire HOUDAN (jusqu'à son départ de la séance à 14 h 40), M. Bruno DEVAUX.

REPRESENTES : Mme Elisabeth ALAZARD-SCHNEIDER (représentée par Mme Elizabeth LABAYE), Mme Françoise LESCONNEC (représentée par M. Frédéric CHANU), M. Cyrille MOREAU (représenté par Mme Juliette BIVILLE), Mme Kaltoum GACHI (représentée par M. Abdelkrim MARCHANI), Mme Carine WOLF (représentée par Mme Marine CARON), Mme Marie BERRUBÉ (représentée par M. Pierre-Antoine SPRIMONT).

VILLE DE ROUEN
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 JUIN 2026
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

2 / APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET ANNEXE DE L'ETINCELLE POUR L'EXERCICE 2025

MESDAMES, MESSIEURS,

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le compte financier unique concernant le budget annexe de l'Etincelle pour l'exercice 2025.

L'Etincelle, théâtre de la Ville, est une structure unique de promotion, d'accompagnement et de diffusion de la création dans le domaine du spectacle vivant. Elle se distingue par un projet artistique, culturel et territorial, axé sur la pluridisciplinarité (musiques du monde, jazz, théâtre, danse, cirque, arts de la rue, jeune public), le soutien aux compagnies régionales et à l'émergence, ou encore le développement des actions de sensibilisation sur le terrain, avec une attention particulière portée aux publics fragilisés et aux plus jeunes.

En 2025, ce sont 63 spectacles représentant plus de 105 levers de rideau qui ont été proposés par L'Etincelle aux Rouennais·e·s, réunissant près de 12.500 spectateur·trice·s. L'Etincelle a confirmé, en 2025, son soutien à la création en présentant les productions de 29 compagnies rouennaises ou normandes. Par ailleurs, à travers les accueils en résidence (180 jours sur 2025), les apports en production et les temps de visibilité (esquisses, journées « maquettes »), c'est au total quarante compagnies du territoire qui ont été accompagnées par L'Etincelle dans leur processus de création.

Le compte financier unique de la Ville pour le budget annexe de l'Etincelle est clôturé avec les résultats détaillés ci-après :

RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

L'analyse par chapitres des mouvements de dépenses et de recettes réalisés en 2025 fait apparaître un niveau de recettes de 1.163,80 K€ et un niveau de dépenses de 1.062,27 K€.

CHAP BUDGETAIRE	MANDATE 2025
011 – Charges à caractère général	413 552,48
012 – Charges de personnel	599 736,19
65 – Autres charges de gestion courante	23 263,61
656 – Frais de fonctionnement des groupes d'élus	
66 – Charges financières	60,71
67 – Charges exceptionnelles	
Autres dépenses réelles	
TOTAL DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT	1 036 612,99

023 – Virement à la section investissement	
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 661,52
TOTAL DEPENSES ORDRE FONCTIONNEMENT	25 661,52

TOTAL GENERAL FONCTIONNEMENT	1 062 274,51
-------------------------------------	---------------------

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	101 523,22
-----------------------------------	-------------------

CHAP BUDGETAIRE	TITRE 2025
70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	135 331,14
73 – Impôts et taxes	
74 – Dotations, subventions et participations	1 023 091,90
75 – Autres produits de gestion courante	1,89
76 – Produits financiers	
77 – Produits exceptionnels	
Autres recettes	5 372,80
TOTAL RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT	1 163 797,73

042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	
TOTAL RECETTES ORDRE FONCTIONNEMENT	0,00

TOTAL GENERAL FONCTIONNEMENT	1 163 797,73
-------------------------------------	---------------------

Le résultat de fonctionnement pour l'année 2025 s'élève donc à 101 523,22 €.

Les principaux mouvements de crédits de la section de fonctionnement au titre de l'exercice 2025 ont été les suivants :

- **Dépenses** : les dépenses réelles de fonctionnement ont été mandatées à hauteur de 1.036,61 K€ en 2025, en diminution de 23,21 K€ (soit -2,19 %) par rapport au montant constaté en 2024 (pour mémoire : 1.059,82 K€).

Parmi ces dépenses de fonctionnement :

. 599,74 K€ ont permis la rémunération du personnel de la structure (personnel titulaire et recours aux intermittents du spectacle), montant en baisse de 56,05 K€ (soit -8,55 %) par rapport à l'année 2024 ;

. 356,87€ (soit 35,14 K€ de plus qu'en 2024 représentant une augmentation de 10,92%) ont été consacrés au financement de la diffusion des spectacles présentés tout au long de la saison, de l'accompagnement de la création régionale et de l'émergence, d'un programme d'action artistique et des projets de territoire (rémunération des compagnies, frais de gardiennage et de restauration, locations de matériels et équipements...) ;

. 46,45 K€ ont permis d'honorer l'ensemble des dépenses nécessaires à l'administration et au bon fonctionnement de la structure (maintenance, téléphonie, assurances, droits d'auteur, intérêts d'emprunt...) ;

. 33,55 K€ ont servi à concevoir et diffuser les outils de communication autour de la saison artistique sur l'ensemble des événements organisés par l'Etincelle.

Les dépenses d'ordre de fonctionnement mandatées au titre de l'exercice 2025 s'élèvent à 25,66 K€, enregistrant une réduction de -5,82 % (soit -1,58 K€) par rapport à 2024 (pour mémoire : 27,25 K€).

- **Recettes** : les recettes réelles de fonctionnement ont été encaissées à hauteur de 1.163,80 K€ en 2025, enregistrant une augmentation de +110,34K€ (soit +10,47 %) par rapport à 2024.

Cette évolution est liée en grande partie aux éléments suivants :

- La subvention d'équilibre en provenance du budget principal. En effet, principale recette de fonctionnement de ce budget, la subvention d'équilibre s'est élevée en 2025 à 914,60 K€, en augmentation de +77,53 K€ par rapport à 2024 (pour mémoire 837,07K€), soit une évolution de +9,26 % ;

Les soutiens du Département et de la Région ont également été perçus, en maintien par rapport à 2024, soit respectivement 19,59K€ pour le Département et 53,87K€ pour la Région.

L'évolution des recettes de billetteries explique également cette évolution des recettes de fonctionnement avec une augmentation de +24,52K€ par rapport à 2024.

RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

La section d'investissement clôture avec un déficit de 30 509,66 €.

CHAP BUDGETAIRE	MANDATE 2025
20 – Immobilisations corporelles (sauf 204)	0,00
204 – Subventions d'équipement versées	0,00
21 – Immobilisations corporelles	55 671,18
23 – Immobilisations en cours	0,00
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 – Subventions d'investissement	0,00
16 – Emprunts et dettes assimilées	500,00
26 – Participations et créances rattachées	0,00
27 – Autres immobilisations financières	0,00
020 – Dépenses imprévues	0,00
45 – Total opérations pour comptes de tiers	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT	56 171,18

040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
041 – Opérations patrimoniales	0,00
TOTAL DEPENSES ORDRE INVESTISSEMENT	0,00

TOTAL GENERAL INVESTISSEMENT	56 171,18
-------------------------------------	------------------

RESULTAT INVESTISSEMENT (HORS 1068)	-30 509,66
--	-------------------

CHAP BUDGETAIRE	TITRE 2025
13 – Subventions d'investissement	0,00
16 – Emprunt et dette assimilée	0,00
20 – Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204 – Subventions d'équipement versées	0,00
21 – Immobilisations corporelles	0,00
23 – Immobilisations en cours	0,00
10 – Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00
1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00
10226 – Taxe d'aménagement	0,00
27 – Autres immobilisations financières	0,00
45 – Total opérations pour comptes de tiers	0,00
TOTAL RECETTES REELLES INVESTISSEMENT	0,00

021 – Virement de la section de fonctionnement	0,00
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 661,52
041 – Opérations patrimoniales	
TOTAL RECETTES ORDRE INVESTISSEMENT	25 661,52

TOTAL GENERAL INVESTISSEMENT	25 661,52
-------------------------------------	------------------

Les principaux mouvements de crédits de la section d'investissement au titre de l'exercice 2025 ont été les suivants :

- Dépenses : elles ont été consacrées :

- . Au remboursement du capital de la dette pour 0,5K€.
- . A l'acquisition de matériel technique pour près de 21,82 K€, permettant le renouvellement de projecteurs, graduateurs, micro,
- . Aux travaux d'aménagement des salles : Ainsi 32,47 K€ de crédits ont été consacrés à l'aménagement de la salle de la chapelle Saint Louis avec l'installation d'un dais devant l'entrée permettant un accueil plus confortable du public par temps de pluie.

- Recettes : elles sont constituées de la dotation aux amortissements, provenant de l'autofinancement dégagé au titre de la section de fonctionnement à hauteur de 25,66 K€.

RESULTAT NET DE L'EXERCICE :

L'exercice budgétaire 2025 se solde par un excédent global de 208 815,24€, se décomposant comme suit :

	Fonctionnement
Résultat de l'exercice	101 523,22
Report excédent fonctionnement 2024	133 720,78
(a)	235 244,00
	Investissement
Résultat de l'exercice	-30 509,66
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	
Report résultat investissement 2024	4 080,90
(b)	-26 428,76
Résultat de clôture 2025 (=a+b)	208 815,24

Le résultat de clôture exposé ci-avant sera repris lors du vote de la décision modificative budgétaire n° 1 (budget supplémentaire 2026) du budget annexe de l'Etincelle.

J'ai donc l'honneur, Mesdames, Messieurs, de vous demander de bien vouloir adopter le compte financier unique du budget annexe de l'Etincelle pour l'exercice 2025, dont les principaux résultats sont rappelés dans le tableau suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT (en €)	
MOUVEMENTS REELS	
Dépenses réelles de fonctionnement	1 036 612,99
Recettes réelles de fonctionnement	1 163 797,73
SOUS TOTAL	127 184,74
MOUVEMENTS D'ORDRE	
Dépenses d'ordre de fonctionnement	25 661,52
Recettes d'ordre de fonctionnement	0,00
SOUS TOTAL	-25 661,52
Résultat de l'exercice 2025	101 523,22
Résultat antérieur reporté 2024	133 720,78
Résultat de clôture de la section de fonctionnement 2025	235 244,00
SECTION D'INVESTISSEMENT (en €)	
MOUVEMENTS REELS	
Dépenses réelles d'investissement	56 171,18
Recettes réelles d'investissement	0,00
SOUS TOTAL	-56 171,18
MOUVEMENTS D'ORDRE	
Dépenses d'ordre d'investissement	0,00
Recettes d'ordre d'investissement	25 661,52
SOUS TOTAL	25 661,52
Résultat de l'exercice 2025	-30 509,66
RESULTATS ANTÉRIEURS REPORTÉS	
Résultat antérieur reporté 2024	4 080,90
Affectation en investissement d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2024	
TOTAL	4 080,90
Résultat de clôture de la section d'investissement 2025	-26 428,76
Résultat de clôture 2025	208 815,24

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Sur le rapport de M. Thibaut DROUET, Conseiller Municipal délégué,

VU :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-12 et L.1612-13, relatifs au vote du compte administratif,

- L'instruction budgétaire et comptable M57 applicable à la commune de Rouen,

- Le compte financier unique pour l'exercice 2025 du budget annexe de l'Etincelle ci-annexé.

CONSIDERANT :

- Qu'il y a lieu de procéder au vote du compte financier unique de la Ville pour l'exercice 2025 concernant le budget annexe de l'Etincelle.

APRES EN AVOIR DELIBERE :

1.- adopte le compte financier unique pour l'exercice 2025 du budget annexe de l'Etincelle annexé à la présente délibération ;

2.- constate les identités de valeurs avec les indications du Responsable du Service de Gestion Comptable relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3.- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT (en €)	
MOUVEMENTS REELS	
Dépenses réelles de fonctionnement	1 036 612,99
Recettes réelles de fonctionnement	1 163 797,73
SOUS TOTAL	127 184,74
MOUVEMENTS D'ORDRE	
Dépenses d'ordre de fonctionnement	25 661,52
Recettes d'ordre de fonctionnement	0,00
SOUS TOTAL	-25 661,52
Résultat de l'exercice 2025	101 523,22
Résultat antérieur reporté 2024	133 720,78
Résultat de clôture de la section de fonctionnement 2025	235 244,00
SECTION D'INVESTISSEMENT (en €)	
MOUVEMENTS REELS	
Dépenses réelles d'investissement	56 171,18
Recettes réelles d'investissement	0,00
SOUS TOTAL	-56 171,18
MOUVEMENTS D'ORDRE	
Dépenses d'ordre d'investissement	0,00
Recettes d'ordre d'investissement	25 661,52
SOUS TOTAL	25 661,52
Résultat de l'exercice 2025	-30 509,66
RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES	
Résultat antérieur reporté 2024	4 080,90
Affectation en investissement d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2024	
TOTAL	4 080,90
Résultat de clôture de la section d'investissement 2025	-26 428,76
Résultat de clôture 2025	208 815,24

Après prise de parole de M. DROUET, M. DEVAUX, M. SPRIMONT, M. VANHEE, M. BEREGOVOY et Mme EL KHILI, la délibération est mise au vote à 16 h 34

La délibération est adoptée

(47 voix pour : groupe Fiers de Rouen, groupe Rouen – les Ecologistes, groupe des élu.es communistes, groupe Réussir Rouen – Droite, centre et indépendants)

(6 abstentions : groupe Rouen insoumise, groupe Rouen Conquérante, l'union des droites pour la République et du Rassemblement National)

Fait à Rouen, en l'Hôtel de Ville, les jour, mois et an susdits.

p. extrait conforme,
Le Maire de Rouen,

suivent les signatures,

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen (53, avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

De même, en cas de recours ne nécessitant pas la présence d'un avocat, vous pourrez saisir le tribunal susmentionné par le site « Télérecours Citoyens » à l'adresse suivante : www.telerecours.fr, et ce en application de l'article R421-1 du Code de justice administrative.

